Société des amis de Clairac
HISTOIRE & PATRIMOINE

Assemblée générale 2025
22 août, au château de Caussinat



Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle, tout en découvrant l'un des trésors de notre patrimoine, le vendredi 22 août. Cette année, grâce à l'accueil de M. et Mme Massias (et la complicité de leur fille Cécile...), nous vous attendons à Caussinat, à proximité de Clairac.
Pendant plus de trois siècles, il fut la propriété de la famille Maleprade. Dès le début du XVII^{e} siècle, Hélie de Maleprade, consul de Clairac, était seigneur de Caussinat.
Ce sera l'occasion de renouveler votre adhésion si vous ne l'avez pas encore fait...

Le déroulé

• 10h45 : rendez-vous à Caussinat. À 2,5 km à gauche, sur la D 911, route de Roussannes. 1ère allée, parking dans la cour de ferme, sur la gauche.
• 11h00 : assemblée générale, approbation du rapport financier, et du rapport moral. Renouvellement du mandat de 3 membres du conseil d'administration : Annick Renaudin, Odile Tramond, Jean-Claude Véniel.
Présentation des réalisations et projets 2025-2026.
• 12h00 : apéritif, offert par les Amis.
• 12h30 : pique-nique convivial (apporté par chaque participant).
Tables et chaises seront aimablement fournies par la municipalité.

Et pendant ce temps là...






Le 12 juin, la nouvelle série de plaques "***Mémoire des rues***" a été inaugurée, en présence de deux membres de la famille Dutilh, qui a contribué à leur réalisation : Chris Dutilh, venu des Pays-Bas, et Michel Chambaud, venu de Belgique. Gérard Delcoustal, premier adjoint, représentait le maire, retenu par la commémoration des événements du maquis de la Torgue.

Ensuite, la trentaine de participants s'est dirigée vers le restaurant de la Plage, pour l'inauguration de l'exposition "***Clairac et les Clairacais en 1900***" ; plus de 30 photographies, souvent inédites, rappelant une époque révolue de Clairac. Un apéritif a été offert à tous les participants.

Cette exposition a pu se tenir grâce au concours de la Brocante de Clairac, et l'accueil du restaurant de la Plage, dirigé par Charlotte !

Ouvert jusqu'à fin août, entrée gratuite.

À ne pas oublier :

Avez-vous réservé vos places pour les concerts organisés par nos amis de la **Nouvelle semaine musicale de Clairac** ?
Sachez que notre association lui a apporté un soutien financier, pour les aider à boucler leur budget, et avoir une semaine de musiques et de plaisirs !
Concerts les 3 août (Tonneins), 6 (**Clairac**), 8 (Le Mas-d'Agenais), et le 9 (**Clairac**)... Au programme du 9 : Poulenc (*Gloria*), Bernstein (*West Side Story*), Rimsky-Korsakov (*Capriccio espagnol*).
Infos à retrouver sur leur site internet.

Société des amis de Clairac

J'adhère à la Société des amis de Clairac !



Siège : Mairie de Clairac – Hôtel de ville – 47320 Clairac
Téléphone : 06 82 33 61 90
Email : contact@amisdeclairac.com
Site web : https://amisdeclairac.com

Bulletin d'adhésion 2025

À renvoyer par poste accompagné de votre chèque, ou en complément de votre virement bancaire à notre trésorier :
Michel Lajoie, 7 place Serres, 47320 CLAIRAC.

Nom : Prénom :

Email : @

2e Email (pour les couples) : @

Adresse postale :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adhère à la Société des amis de Clairac en tant que :

☐ Membre actif (10 €) ☐ Couple (15 €)

☐ Membre donateur (30 €) ☐ Membre bienfaiteur (à partir de 50 €)

☐ Paiement par chèque à l'ordre de la Société des amis de Clairac.
☐ Virement au compte de la Société des amis de Clairac,
IBAN : FR76 1330 6003 9123 0827 5260 969

À le Signature :